

Depuis 2015, 450 apprentis des CFA du BTP ont obtenu un brevet professionnel à composante européenne.

La mobilité européenne est inscrite dans le parcours de formation des apprentis et fait systématiquement partie, entre autres, de la préparation d'un nombre de plus en plus important de brevets professionnels proposés par les CFA du réseau de l'apprentissage BTP animé par CCCA-BTP.

La composante européenne est intégrée dans l'ensemble du parcours de formation des apprentis en BPCE, en enseignement général et professionnel. Deux périodes de formation (au minimum deux fois deux semaines en entreprise) dans un autre pays européen viennent compléter et ponctuer le parcours de formation des apprentis. Afin de faciliter l'insertion dans l'entreprise du pays d'accueil, la formation des apprentis comprend un enseignement spécifique de la langue du pays où la mobilité est réalisée, une préparation à la culture du pays d'accueil, ainsi qu'aux techniques professionnelles spécifiques.

De nombreux partenariats européens ont été mis en place par le CCCA-BTP : Allemagne, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Italie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal.

CCCA-BTP

Une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 125 CFA présents partout en France. Numéro un de l'apprentissage, le réseau des CFA du BTP (54 400 jeunes en formation dans 38 000 entreprises formatrices) est le partenaire formation privilégié des entreprises et des jeunes en formation professionnelle initiale et continue. Il présente une offre de formation dans près de 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur, propose des titres professionnels et des actions de formation continue sur-mesure. Les CFA du BTP affichent 83 % de réussite aux examens. Le CCCA-BTP fait de l'innovation un marqueur fort de son action. Il a créé WinLab', éclaireur de tendances et incubateur, pour imaginer et concevoir les formations aux métiers du BTP de demain, adaptées aux besoins des entreprises.



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

ccca-btp.fr



3cabtp



@3cabtp



3cabtp



3cabtp

Une opportunité à saisir pour les apprentis et entreprises du BTP



Un dispositif inédit proposé aux jeunes et aux entreprises dans **22 CFA** du BTP.

Métiers concernés : carrelage, charpente, couverture, génie climatique, électricité, maçonnerie, peinture et décoration, menuiserie, serrurerie-métallerie.



BPCE

Un parcours de formation innovant

Il se déroule en deux ans et conduit à un diplôme homologué au niveau IV. Il intègre deux périodes de formation de deux semaines chacune dans un autre pays européen, gratuites pour les jeunes.

L'entreprise formatrice en France est pleinement associée aux contenus de formation et à l'évaluation du jeune, dont une partie est réalisée à l'étranger.



Des plus-values avérées pour l'entreprise formatrice et pour l'apprenti

Des compétences professionnelles élargies

Des apports techniques et technologiques complémentaires à ceux du parcours national enrichissent le vécu professionnel de l'apprenti et les compétences qu'il met au service de l'entreprise. L'apprenti renforce ses capacités d'analyse, d'esprit critique et de comparaison.

Une ouverture sur d'autres connaissances et savoir-faire

Un apprentissage linguistique intégré au parcours de formation, de même que les connaissances et savoir-faire acquis à l'étranger, contribuent à former un professionnel et un citoyen ouvert, éclairé et maître de ses choix.

Une relation client optimisée

Confronté à des situations professionnelles et personnelles au sein d'une autre culture, l'apprenti développe ses compétences relationnelles. Il acquiert de l'aisance et de la confiance en soi, et sera un interlocuteur de qualité pour les clients qu'il sera amené à rencontrer une fois rentré en France.

Une autonomie et une maturité renforcées

La richesse et la diversité des situations rencontrées sur l'ensemble du parcours de formation accélèrent la maturation d'esprit et la prise d'autonomie du jeune qui en bénéficie.

Une attention particulière apportée aux conditions de formation et de certification

Des partenaires européens choisis avec soin

Le réseau de l'apprentissage BTP, animé par le CCCA-BTP, organise les projets de mobilité européenne en collaboration avec ses partenaires européens du réseau REFORME. Les organismes de formation retenus pour accueillir les jeunes dans les pays membres font l'objet d'un choix rigoureux et présentent toutes les garanties indispensables à un accueil et une formation de qualité.

Une entreprise d'accueil ciblée en fonction du parcours de chaque jeune

L'entreprise qui accueille chaque jeune dans le pays partenaire est sélectionnée selon des critères de qualité, parmi lesquels l'intérêt de son activité vis-à-vis du parcours de formation du jeune qui lui est confié.

Des séjours préparés et sécurisés

Tous les aspects des séjours professionnels à l'étranger sont organisés et préparés afin que les apprentis qui en bénéficient en retirent le maximum de plus-value, dans des conditions sereines et avec toute la sécurité qui s'impose.

Un diplôme valorisant pour l'apprenti et pour l'entreprise

Le brevet professionnel qui valide la formation constituée, pour son titulaire et pour les entreprises qui l'ont formé, une référence aux niveaux français et européen.